

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 JUIN 2022**

**Délibération n° D-2022-256**

**Marchés de travaux - Rénovation thermique de l'école  
élémentaire - Groupe scolaire George Sand - Lots 1, 3, 4, 6, 8,  
9 et 15 - Avenants n°1**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21/06/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 30/06/2022

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Baptiste DAVID

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Marchés de travaux - Rénovation thermique de  
l'école élémentaire - Groupe scolaire George Sand -  
Lots 1, 3, 4, 6, 8, 9 et 15 - Avenants n°1**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de procéder à la rénovation thermique de l'école élémentaire George Sand, le Conseil municipal a approuvé :

- le programme, en date du 6 juillet 2020 ;
- le marché de maîtrise d'œuvre, en date du 25 janvier 2021 ;
- le marché subséquent pour le désamiantage des locaux, en date du 28 juin 2021 ;
- les marchés de travaux, en date du 22 novembre 2021.

A ce jour, des adaptations s'avèrent nécessaires sur les lots suivants :

Lot 01 - DESAMIANTAGE - Avenant n°1

Complément de désamiantage pour des châssis

Montant de la plus-value : 4 958,50 € HT soit 5 950,20 € TTC.

Lot 03 - TERRASSEMENT - GROS OEUVRE - Avenant n°1

Elargissement des tranchées pour enterrer les réseaux existants et les nouveaux

Complément de dispositif de sécurité collectif pendant la phase ciblée des travaux

Montant de la plus-value : 15 861,40 € HT soit 19 033,68 € TTC.

Lot 04 - CHARPENTE BOIS - Avenant n°1

Suppression de l'auvent de l'entrée

Montant de la moins-value : - 3 695,00 € HT soit - 4 434,00 € TTC.

Lot 06 - ETANCHEITE - Avenant n°1

Dispositifs complémentaires d'étanchéité et de sécurité en toiture

Montant de la plus-value : 2 799,64 € HT soit 3 359,57 € TTC.

Lot 08 - MENUISERIES EXTERIEURES - ALUMINIUM - OCCULTATIONS - Avenant n°1

Installation de châssis aluminium en remplacement de châssis bois aluminium

Montant de la moins-value : - 11 562,70 € HT soit - 13 875,24 € TTC.

Lot 09 - MENUISERIE INTERIEURES BOIS - Avenant n°1

Complément de bois pour le gradin sous préau.

Montant de la plus-value : 2 898,00 € HT soit 3 477,60 € TTC.

Lot 15 - ELECTRICITE - COURANT FORT - COURANT FAIBLE - Avenant n°1

Compléments d'équipements nécessaires au bon fonctionnement et à l'uniformisation des systèmes

Ajout d'un éclairage extérieur au-dessus de l'entrée principale

Remplacement de l'armoire électrique dans l'école maternelle pour mise à niveau sécurité

Montant de la plus-value : 17 674,02 € HT soit 21 208,82 € TTC.

Lot N°	Titulaire	PSE	Montant marché initial PSE incluse (en € HT)	Avt n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avts par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés PSE incluse (en € HT)	Nouveau montant des marchés PSE incluse (en € TTC)
1	SAS DBA Construction		44 000,00	1	4 958,50	11,27	48 958,50	58 750,20
3	SARL STPM	X	219 020,86	1	15 861,40	7,24	234 882,26	281 858,71
4	SAS MERLOT		94 295,85	1	-3 695,00	- 3,92	90 600,85	108 721,02
6	SOPREMA		186 000,00	1	2 799,64	1,51	188 799,64	226 559,57
8	SARL MOYNET ALU	X	238 029,88	1	-11 562,70	- 4,86	226 467,18	271 760,62
9	SARL Menuiserie GIRARD		199 157,59	1	2 898,00	1,46	202 055,59	242 466,71
15	SAS CIGEC		100 000,00	1	17 674,02	17,67	117 674,02	141 208,82

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux, comme énoncés ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 45  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0  
 Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
 L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS